

**Avis au public**  
**EAU/AUT/17/0099**

obeler  
fenneng:beetebuerg:  
hunchereng  
näerzeng

eis gemeng

(en application de l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau)

**Réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « rue Collart/rue de l'Indépendance » à Bettembourg**

Il est porté à la connaissance du public que l'Administration de la gestion de l'eau a été saisie d'une demande d'autorisation No. EAU/AUT/17/0099 de la part de la commune de Bettembourg concernant la gestion des eaux dans le cadre de la réalisation des infrastructures d'assainissement dans le cadre du plan d'aménagement particulier « rue Collart/rue de l'Indépendance » à Bettembourg.

La commune de Bettembourg en a été informée par courrier du 8 mars 2017.

Fait à Bettembourg, le 13 mars 2017.

**Jessica LOEVEN**  
Secrétaire Communale p.d.



**Laurent ZEIMET**  
Bourgmestre

